CFA du Roannais

Beauté

BP MÉTIERS DE LA COIFFURE

RNCP34670 | NIVEAU 4 | PRÉSENTIEL

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- Contrat d'apprentissage :
- Être titulaire d'un CAP Métiers de la coiffure
- Formation adultes : nous contacter

DURÉE ET RYTHME DE LA FORMATION

- 2 ans - 400 heures / an
- Alternance 1 semaine au CFA / 2 semaines en entreprise

DÉLAI D'ACCÈS ET COÛT DE LA FORMATION

- Apprentissage : La formation est gratuite pour le jeune qui signe un contrat d'apprentissage. Le coût est intégralement pris en charge par la branche professionnelle, via l'OPCO.
- Continue : Les financements de la formation continue sont nombreux (CPF, autofinancement, Pôle Emploi...). Ils dépendent de la situation des candidats (salarié, demandeur d'emploi, etc.).
- Consultation des délais d'accès et conditions tarifaires sur www.cfa.fr

BP métiers de la coiffure

Le ou la titulaire du Brevet Professionnel (BP) Métiers de la coiffure est un professionnel hautement qualifié qui exerce son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure, dans les entreprises de production et de distribution de produits capillaires, dans les établissements sanitaires et sociaux ...

Le BP permet d'ouvrir son salon.

Objectifs et compétences visés

- Suivre la qualité de l'accueil et de la prise en charge de la clientèle
- Concevoir et mettre en œuvre des coupes et coiffages personnalisés
- Mettre en œuvre des techniques de coloration et éclaircissement
- Conseiller et vendre des produits, des matériels et des services
- Animer et encadrer les personnels, évaluer leur travail, planifier les activités
- Participer à la gestion et au développement de l'entreprise

Programme de la formation 35 h/semaine

Matières	h / s 1ère	h / s 2ème
Français - Histoire / géographie - EMC	4	4
Mathématiques - Sciences physiques et chimiques	3	3
Anglais	2	2
Travaux pratiques professionnels	10	14
Technologie Professionnelle	5	5
Vente commercialisation Gestion / Comptabilité Connaissance de l'entreprise	5	6
Arts appliqués à la profession	1	1

Les horaires ci-dessus sont donnés à titre indicatif.

Beauté

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET MISE À DISPOSITION

Le CFA est engagé dans une démarche de progrès. Il est doté d'une infrastructure et de plateaux techniques modernes comprenant :

- **1 salon de coiffure de 120 m² avec les équipements d'un salon professionnel**

24 postes de coiffure (tablette, miroir et fauteuil réglable)
4 postes de rasage (fauteuil de barbier)
12 postes de lavage
24 tablettes sur pied
2 supports de tête sur roulettes
2 tabourets à roulettes
2 climazons
4 appareils à vapeur
2 postes informatiques
6 têtes à couper
18 têtes à coiffer

LIEU ET ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

- CFA DU ROANNAIS
155 route de Briennon 42300 MABLY
04 77 44 83 50 - cfa.roannais@cfa.fr
www.cfa.fr
- CFA DU ROANNAIS - pôle beauté (CCI)
7 place des Minimes 42300 ROANNE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap après entretien à l'entrée en formation avec notre référent handicap.

Contacts Pôle Beauté

Séverine DESAUTEL
Responsable Pôle Beauté
04 77 44 83 53 - desautel.s@cfa.fr

Florence MARTIN
Secrétariat Pôle Beauté
04 77 44 83 57 - martin.f@cfa.fr

Suivi et modalités d'évaluation

Chaque apprenti a un espace de suivi dématérialisé consultable par tous les intervenants (apprenti, responsables légaux, maître d'apprentissage, formateurs). Il permet de suivre la progression du jeune tout au long de sa formation.

L'apprenti est évalué tout au long de son apprentissage (bulletin par semestre). Il prépare l'examen final dans les meilleures conditions. Les épreuves pratiques, écrites et orales portent sur les cours dispensés durant la formation. Contrôle terminal par épreuves ponctuelles.

Débouchés

Le ou la titulaire du Brevet Professionnel Métiers de la coiffure peut exercer son activité comme employeur ou salarié dans :

- des salons ou entreprises de coiffure,
- des entreprises de production ou de distribution de produits capillaires,
- des établissements sanitaires et sociaux (hôpital, maison de retraite, maison de convalescence ...).

Il peut gérer sa propre entreprise, être coiffeur indépendant, à domicile.

Il peut occuper un poste de :

- Chef d'entreprise,
- Directeur technique « manager»,
- Chef de bac,
- Coiffeur,
- Animateur ou responsable technique,
- Conseiller professionnel.

Poursuite d'études

Ce BP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en MC, BTS ou BAC PRO.

Retrouvez les formations proposées au CFA du Roannais dans le schéma ci-dessous.

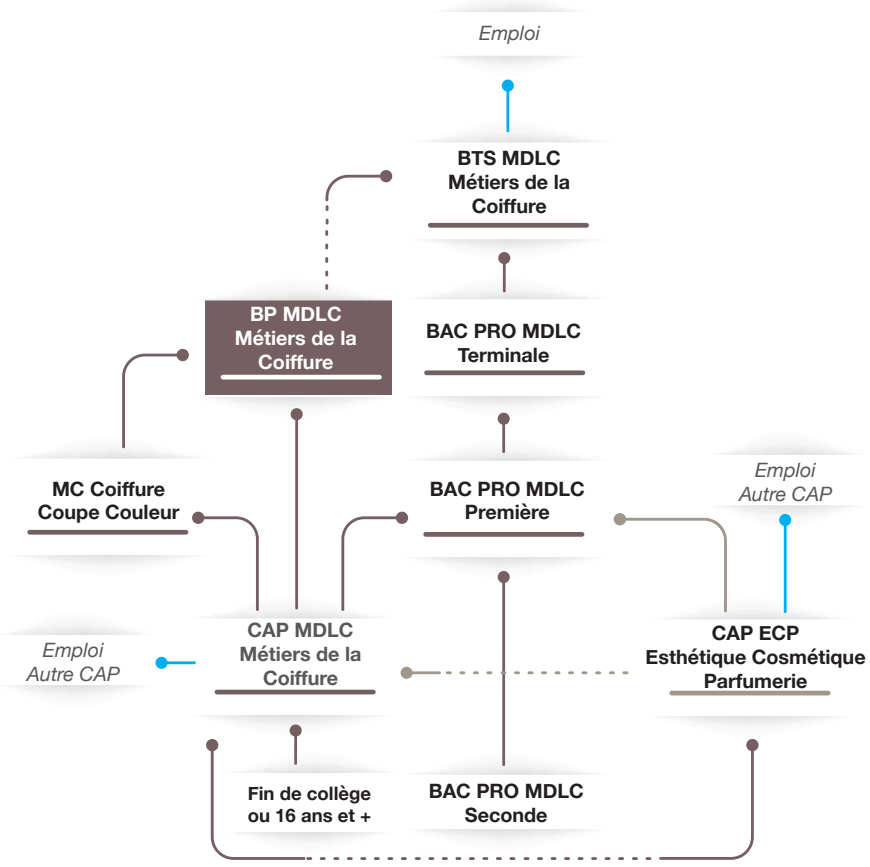

CFA du Roannais
La réussite par l'apprentissage

C112017 |MAJ120224 |V2